L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 19 AVRIL 1860.

G. F. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, A. HARRY } Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,

JEUDI MATIN, 19 AVRIL.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "A la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par J. B. Walton à la Bourse St-Louis—Terrains améliorés et propriétés dans le 3me District. (Voir aux annonces). Aussi, au même endroit—Un lot de terre cultivé, en jardin potager dans le 3me District. Aussi—Terrains et propriétés dans la rue Claiborne.

Par L. A. Levy, jr. & Co, à la Bourse St-Charles—Propriétés foncières à Carrollton (succession Virginia Morgan).

Par N. Vignié, à la Bourse St-Louis—Une négresse. Aussi, sur les lieux—Le "Relief Coffee House", rue Ste-Anne, entre Royale et Condé.

Par P. J. Spear, à la Bourse St-Louis—Actions de la Banque des Citoyens.

Par C. E. Forstall, à la Bourse St-Louis—Terrains dans le 3me District. Aussi—Propriété, rue Dauphine. Aussi—Propriétés dans le 2me et 3me District. Aussi—Maison [illegible] dans la rue d'Amour. Aussi—Maison en briques à étages, rue d'Orléans.

Par Julian Neville, à la Bourse St-Charles—Terrains à la baie St Louis, convenables pour résidences d'été.

Par F. Roper & Co., 45 et 47 Vieille-Levée—Vêtements confectionnés, chapeaux, rubans, passementeries, articles pour modistes, chaussures, etc.

Par R. B. Sykes, 43 Magasins—Marchandises sèches [illegible] du bateau à vapeur "Arkansas Traveler".

Par C. E. Girardey—à midi, au City Hotel, douze lots de [illegible] dans le fond du Quatrième District, sur une ligne du chemin de fer de Jackson, provenant de la succession de Henry Parish Conrey.

Terrains de choix et améliorés dans le Deuxième District.

J. B. Walton, encanteur, vend aujourd'hui, à midi, à la Bourse St-Louis, [illegible] pour le compte de la succession de James N. Brown, décédé—

[illegible]

ÉGALEMENT—

[illegible]

Pour le feuilleton, voir la seconde page

L'obstruction des Passes.

Le débarras des passes du Mississipi est une question d'un intérêt vital pour la Nouvelle-Orléans aussi bien que pour tous les Etats de la vallée du Mississipi, dont le commerce se rattache à celui de la métropole du sud. Ce sujet a été traité dans la presse à maintes reprises, et les théories scientifiques, les plans infaillibles, les systèmes nouveaux ont fait l'objet de discussions sans nombre. Nous ne reviendrons pas sur l'historique des tentatives faites aux diverses embouchures du fleuve et à différentes époques et connues de tous nos lecteurs. Nous nous contenterons de faire quelques observations qui nous sont suggérées par la présentation au Sénat d'un nouveau bill sur la matière. L'honorable M. Slidell, auteur du projet de loi, propose d'autoriser la Législature de l'Etat à imposer sur les navires qui entrent dans le fleuve un droit de tonnage, dont le produit servirait à couvrir les frais de draguage dans la passe à l'outre.

Jusqu'alors nos sénateurs avaient toujours réclamé des allocations directes de la part du Congrès, en alléguant que la libre navigation des bouches du grand fleuve était par son importance d'un intérêt national. Mais le mauvais résultat des essais précédents, et les dépenses énormes supportées par le gouvernement sans aucun profit faisaient prévoir le rejet de toute nouvelle demande de fonds. La loi, dont il s'agit, avant au contraire l'apparence d'une loi locale, peut passer inaperçue et sans objections dans les deux chambres du Congrès. [illegible]

[illegible]

La Chambre de commerce évalue le produit du droit de tonnage proposé à $300,000 par an, [illegible]

Nous approuvons pleinement les objections présentées par la Chambre de commerce et nous [illegible]

C'est une folie, en effet, de vouloir lutter contre une puissance comme celle du Mississipi. [illegible]

S'il est vrai, comme l'affirme M. Charles Ellet, ingénieur civil dans une lettre adressée au *Red Record* en date du 20 mars dernier, qu'il existe sous le courant d'eau douce du fleuve se dirigeant vers le golfe, un contre courant d'eau salée qui remonte le lit du Mississipi, cette circonstance rendrait le problème encore plus difficile. Contrôler l'action des eaux du Mississipi et la réaction des eaux du golfe, aidée par l'influence des marées, nous paraît, même dans l'état avancé de la science, hors de la portée des forces humaines.

Qu'y a-t-il donc à faire? simplement à aider la nature. Il est évident que le Mississipi trouvera toujours une issue à ses eaux dans le golfe, et qu'il y aura constamment une passe plus profonde que les autres. Le rôle des ingénieurs devrait donc être simplement d'entretenir, à l'aide du draguage ou des autres moyens pratiques, un chenal navigable dans la passe principale et de faire des observations attentives sur les changements qui se manifestent. Dès que la passe est abandonnée par les eaux pour se porter vers une autre, il faut se résigner et sacrifier par des travaux l'opération des eaux, afin de rendre le nouveau chenal navigable aussitôt que possible.

Si cela est vrai la dépense sera annuelle, il importe donc qu'elle soit réduite au plus bas chiffre, et que les sommes provenant du droit de tonnage imposé à la marine marchande soient déposées sous le contrôle de la Chambre de commerce ou d'un comité composé des plus intéressés, de la manière la plus utile. Mais nous ajoutons que le favoritisme politique, ne vienne encore apporter sa détestable influence dans cette question, et que le bill proposé n'aboutisse qu'à la création de sinécures, au préjudice des grands intérêts qui se trouvent en jeu.

ARRIVÉE DU STEAMER *HABANA*.

Le steamer *Habana*, capitaine McConnell, parti de la Havane le 15, à 4 heures P. M., est arrivé hier matin en ville.

Les nouvelles politiques sont complètement nulles. Les affaires sont calmes. Le marché au sucre est languissant, on cote le No 12 à 8 3/4 réaux, les mélasses terrées à 3 3/4. Les frets sont un peu améliorés. Le change sur Londres est à 12 1/2 à 13 1/4; sur Paris à 1/2 d'escompte; et sur la Nouvelle-Orléans à 3 1/2.

Dans le rapport maritime du *Diario*, nous voyons que le steamer de la malle anglaise *Conway* est parti pour Nassau et New-York le 11, et le steamer espagnol *Europa* pour Cadix le même jour. Parmi les passagers de ce dernier steamer se trouvait M. J. M. Basualdo de la maison Caballero et Basualdo, de la Nouvelle-Orléans. Le steamer de guerre des Etats-Unis est entré le 11 à la Havane et en est reparti le 12. Le *Quaker City* et le *De Soto* sont partis pour New-York, le premier le 14 et le second le 15 avril.

Dépêches Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles importantes de Washington.

La campagne présidentielle.

Washington, 18 avril—Les chances de Stephen A. Douglas diminuent rapidement, principalement à cause de la diversion des délégués des Etats de la Nouvelle-Angleterre, qui sont en faveur de la nomination d'Isaac Toucey.

Congrès.

Washington, 18 avril.—Le sénat a refusé de s'ajourner pendant que siégera la convention de Charleston par un vote de 33 oui contre 20 non.

A la Chambre des Représentants, la résolution qu'a présentée M. Bonham, pour demander un ajournement jusqu'au 1er mai, a été rejetée par 113 voix contre 69.

On n'a traité aucune affaire bien importante dans les deux Chambres du Congrès.

Troupes pour le Texas.

Washington, 18 avril—Le général Hamilton et le major Britton se sont adressés de nouveau au comité du département militaire pour demander un régiment de volontaires à cheval destiné à protéger les frontières du Texas.

Le comité a rapporté un bill pour démontrer qu'un régiment d'infanterie que l'on convertirait en régiment de cavalerie ne pourrait remplir le but qu'on se propose. On n'a encore pris aucune décision définitive au sujet de ce bill.

Arrestation de MM. Pryor et Potter.

MM. Pryor et Potter se sont rencontrés lundi dernier dans l'une des principales rues de la ville; les paroles qu'ils ont échangées ont fait craindre qu'un assaut n'eût lieu dans la rue, c'est pourquoi ils ont été immédiatement arrêtés par la police.

John Brown Jr protégé dans l'Ohio.

Washington, 18 avril—Le marshall des Etats-Unis, de l'Ohio, a envoyé un message au comité d'investigation de Harper's Ferry (au Sénat) dans lequel il fait savoir que les habitans du comté d'Ashtabula sont prêts à résister à l'autorité du Sénat et à s'opposer par la force des armes à l'arrestation de John Brown Jr contumace dans l'affaire de Harper's Ferry.

Vol de $100,000.

Bridgeport, Conn., 18 avril—Le coffre fort de l'Adam express qui se trouvait sur le char aux bagages, et qui était expédié à une ville du voisinage, a été défoncé et on a enlevé une somme de $100,000.

Conférence méthodiste à New-York.

New York, 18 avril. Dans une conférence méthodiste épiscopalienne qui a eu lieu dans cette ville, on a rejeté par 120 votes contre 42 la résolution qui interdit aux propriétaires d'esclaves de devenir membres de l'église.

Passage des bateaux.

Vicksburg, 18 avril—Le steamer Pacific a passé cette nuit à deux heures, le Natchez a passé aussi à deux heures, et le Tecumseh à six heures. L'Aurora a passé ce matin à quatre heures, le New Falls City a passé à quatre heures ce soir.

THÉATRE DE L'ORLÉANS.—Nous rappelons que c'est ce soir qu'a lieu le bénéfice de M. Melchisedec.

La faveur dont jouit le bénéficiaire et l'attrait de la première reprise de *Charles VI* avec MM. Mathieu, Melchisedec, Genibrel et Mmes Geismar et Dalmont Mesmaker promettent une salle comble.

THÉATRE D'ORLÉANS.—M. Mesmaker fait ce soir sa rentrée dans *Tromb al Cazar*. On donne avec cette pièce le *Sonneur de St Paul*.

THÉATRE ST CHARLES.—La troupe française d'opérette de M. Sage continue le cours de ses représentations au Théatre St Charles avec beaucoup de succès, grâce à la charmante mademoiselle Darcy et à ses camarades.

TROUPE D'OPÉRA DE PAROLI.—La troupe d'opéra de Paroli, composée de quarante artistes, vient d'être engagée à l'Amphithéatre pour sept représentations seulement. La première aura lieu lundi soir, 23 courant. On donnera *Hernani*, grand opéra de Verdi.

GRANDE ROUTE DU NORD.—Les voyageurs à destination d'une des grandes villes du Nord, New-York, Philadelphie, Boston ou Baltimore, et qui désirent s'assurer les avantages du confortable et du bon marché, feront bien de prendre la grande route populaire, via Savannah, Georgie. [illegible] M. Gregory est l'agent général, et son bureau se trouve au City Hotel. Voir l'annonce.

CHRONIQUE LOCALE.

NOMINATIONS DES OFFICIERS DE LA VILLE.—[illegible]

1er ward		Thomas Kearney et S. Machaud
2	do	Johnson Townsley
3	do	J. Lauder et H. Foucher
4	do	Fleischer et Lipscomb
5	do	McClelland et Conon
6	do	Leclerc et Raymond
7	do	Larose et Lombard
8	do	Roger et Borie
9	do	St-Cerau et Bradbury
10	do	Mitchell et Bell
11	do	Coates et Andres

Pour Maire: John T. Monroe.

[illegible]

FAITS DIVERS (local).—[illegible]

ADJUDICATIONS.—Le contrôleur a adjugé hier les contrats suivants:

La ferme du marché de la rue des Magasins, (Quatrième District) pour le reste de l'année, à partir du moment où le voyer le recevra, a été adjugée à C. Wilks qui s'est engagé à payer $17,300 à la ville.

Pour réparer et tenir en bon état, pendant un an, les chemins macadamisés, de la rue du Canal à la limite supérieure de la ville, à H. McGwlan, à $7,700 pour tous les travaux.

Pour faire des trottoirs en briques, bordés de cailloux et de ruisseaux en bois, du côté nord de la rue St-Andrew, de la rue des Magasins à la rue Chenus—à Nicholson & Co, à raison de $2 10 le pied courant de trottoir.

Pour faire un chemin macadamisé sur le Chemin de Gentilly, du Chemin du Bayou ou Chemin de fer Pontchartrain—à A. Marques, à raison de $2 47 le pied courant.

Pour curer le canal Melpomène, de la rue Dryades à la rue Claiborne, de sa limite supérieure au Nouveau Canal—à Patrick Harmon, à raison de $125 l'acre courant de 208 pieds—Ce contrat avait été adjugé à H. McGulan à raison de $365 l'acre courant, mais le Conseil avait ordonné au contrôleur de le révoquer.

LOTERIE DE LA HAVANE.—Voici la liste des numéros qui ont gagné les principaux lots au tirage du 13 courant, de la loterie de la Havane: No 6420, $100,000; No 10,236, $50,000; No 19,506, $20,000; No 21,663, $20,000; No 7061, $10,000; Nos 263, 2668, 2720, 3700, 3859, 3920, 4932, 5602, 7559, 7922, 8809, 9039, 9515, 9671, 11,520, 11,621, 11,967, 12,832, 13,405, 13,436, 13,500, 14,330, 16,836, 17879, 17,897, 19,221, 19,338, 19,453, 20,208, 20,464, 20,927, 21,667, 21,505, 21,610, 22,098, 23,246, 24,318, 24,324, 24,761, 25,314, 26,420, 26,043, 26,298, 27,556, 27,865, 27,890, 28,013, 28,630, 28,395, 29,088, chacun $1000.

PAPETERIE.—On trouvera dans le magasin de M. Paulin Durel, 37, rue de Chartres, une grande variété d'articles de bureau, parmi lesquels nous signalerons les ardoises métalliques brevetées, la colle supérieure de Spalding, des pupitres, des timbres, pèse lettres, etc., enfin tout ce qui a été inventé pour la commodité des gens d'affaires.

EAU DENTIFRICE ORIENTALE.—Tel est le titre d'une nouvelle composition, préparée par le professeur Britsch ainé, chimiste français. Exempte de tous les inconvénients des préparations composées d'acides qui déchaussent les gencives ou détruisent l'émail des dents, elle possède des qualités hygiéniques précieuses et remplit toutes les conditions d'une eau dentifrice, car non seulement elle nettoie parfaitement les dents mais elle apaise les douleurs et remédie aux suites de l'usage du tabac. Nous indiquerons bientôt le dépôt général où l'on pourra s'en procurer.

JEFFERSON.—Le gouverneur du Missouri a publié un long manifeste pour justifier son veto du bill sur les chemins de fer.

La convention démocratique de l'Etat s'est assemblée lundi dernier. Elle a adopté une plateforme favorable à l'administration de M. Buchanan et nommé pour candidat à la place de gouverneur M. Claiborne F. Jackson, de Saline County. M. Thomas C. Reynolds, de St Louis, a été choisi pour candidat à la place de lieutenant gouverneur.

Sur dix huit délégués choisis pour représenter le Missouri à la convention de Charleston, dix appartiennent au parti de Douglas, selon le *Républicain*. (*Revue de l'Ouest.*)

TRAITÉ FRANCO-SARDE.—Le *Moniteur* nous apporte le texte du traité conclu pour la cession de la Savoie.

"Le traité par lequel S. M. le roi de Sardaigne consent, sous la réserve de la sanction des Chambres, à la réunion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice à la France, a été signé aujourd'hui à Turin. En voici les principales dispositions:

"Art. 1er. Le roi de Sardaigne consent à la réunion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice à la France, et renonce pour lui et ses descendants et successeurs, en faveur de l'Empereur des Français, à ses droits sur ces territoires. Cette réunion sera effectuée sans nulle contrainte de la volonté des populations, et les deux gouvernements se concerteront sur les meilleurs moyens d'apprécier et de constater les manifestations de cette volonté.

"Art. 2. Le roi de Sardaigne transfère les parties neutralisées de la Savoie aux conditions auxquelles il les possède lui-même, et l'Empereur des Français promet de s'entendre à ce sujet tant avec les puissances représentées au Congrès de Vienne qu'avec la Confédération helvétique.

"Art. 3, 4 et 5. Des commissions mixtes détermineront les frontières des deux Etats [illegible]

"Art. 6. Les sujets sardes originaires de la Savoie et de l'arrondissement de Nice jouiront pendant l'espace d'une année de la faculté de réclamer la conservation de la nationalité sarde."

Le préfet et la chambre de commerce de l'Hérault ayant adressé au ministre du commerce quelques observations au sujet de l'article du nouveau traité de commerce entre la France et l'Angleterre, concernant l'introduction des vins [illegible]

"Messieurs,

[illegible]

"Recevez, etc.

"*Le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.*
"Signé ROUHER."

Pendant que le préfet de l'Hérault et la chambre de commerce recevaient du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, la lettre de plusieurs négociants avaient écrit à M. Cobden, qui est, comme on le sait, un des négociateurs du traité [illegible]

M. Cobden a répondu par la lettre qui suit:

"Cannes, le 17 mars 1860.

"Messieurs,

"En réponse à la lettre qui porte votre signature et celle de plusieurs de vos compatriotes, concernant l'explication de l'opération de la tarification [illegible]

"Quant à moi personnellement, je dois vous remercier pour les renseignements que j'ai trouvés dans la lecture de votre lettre, et j'ai l'honneur d'être votre très obéissant serviteur,

RICHARD COBDEN."

(*Messager du Midi.*)

Faits divers.

En Angleterre, la Chambre des Communes a adopté une motion de M. Lindsay, tendante à prier la reine, par une Adresse, d'ouvrir des négociations avec l'empereur Napoléon, pour l'abolition des lois françaises de navigation. Le gouvernement n'a pas fait d'objection à cette démarche, et M. Hamilton y a applaudi dans l'espoir qu'elle serait le point de départ de modifications au traité de commerce.

—On écrit de Rome, le 20 mars, au *Journal des Débats*:

"Hier, la police pontificale a eu une journée. Je ne donnerai aujourd'hui sur les services qu'elle a rendus à l'Etat que des renseignements sommaires, mais certains.

"Tout d'abord, le matin, cinq personnes appartenant aux classes les plus distinguées de la bourgeoisie par la richesse et la situation sociale, toutes mêlées aux plus grandes affaires industrielles du pays, M. Sylvestrelli, M. Titoni, M. Ferri, M. Mastricola et M. Sant'Angeli, furent avertis de passer à la police à sept heures du soir. S'étant présentés au bureau indiqué, ils trouvèrent un employé qui leur notifia purement et simplement un ordre d'exil dans les vingt quatre heures. M. Silvestrelli ayant objecté: "L'exil est une peine qui ne peut être infligée sans jugement, sans même déduire un seul motif, que ferait-on si nous n'obéissions pas?" On lui répondit: "Si vous ne vous soumettiez pas, vous seriez conduits, liés, à la frontière." Les exilés quittent Rome ce soir, à cinq heures du soir; demain le paquebot les emportera de Civita-Vecchia, les uns pour la Toscane, les autres pour la France.

C'est une habitude séculaire, à Rome, de faire du Corso, les jours de fête, une heure avant le coucher du soleil et encore quelques instants après, un lieu de promenade. Tous les équipages s'y rassemblent, ils vont se touchant l'un l'autre; les promeneurs marchent lentement sur les trottoirs, car la foule est énorme, et le Corso n'a pas plus de treize ou quatorze pas ordinaires de largeur en certains endroits. Hier, jour de la Saint-Joseph, par un assez beau temps après beaucoup de froid et de pluie, l'affluence était encore plus considérable. Quelques personnes pensaient que la raison secrète pouvait bien être l'intention de fêter *in petto* le général Joseph Garibaldi, quoi qu'il en soit, on assure que pour cet éclat public on avait donné l'ordre à l'autorité de faire observer cette gravité quasi silencieuse des fêtes romaines que beaucoup de voyageurs ont notée dans leurs livres.

"Les gendarmes français, suivis de quelques-uns de nos soldats sans fusils, cheminaient au milieu de la foule, qui partout, quelque compacte qu'elle fût, s'ouvrait devant eux, quand vint le lieutenant des carabiniers pontificaux, M. Gianetti, suivi de cinq ou six de ses hommes. Cet officier se dirigea contre un groupe qui regardait les promeneurs. Sans motif apparent du reste, le lieutenant Gianetti voulut arrêter ces citoyens. Les carabiniers tirèrent leurs armes; toutefois, pressés par la foule qui devenait tumultueuse, ils durent se retirer amenant deux personnes, au milieu des huées et des sifflets. On croyait que cet incident n'aurait point de suites, la promenade publique continuait, quand subitement, des portes du palais Monte Citorio, sortent deux escouades de carabiniers, l'une à cheval, l'autre à pied. Ils se ruent sur la foule amoncelée place Colonna, frappant à droite et à gauche de leurs sabres, foulant aux pieds des chevaux les malheureux qui tombent en se sauvant, et parcourant ainsi le Corso jusqu'à la place du Peuple. Les sbires (sortes d'agents de police qui n'ont pas de costume apparent) mêlés à la foule tirent, dit-on, des poignards de leurs poches, d'autres étaient armés de pistolets. Quant aux poignards, ils sont attestés par les blessures particulières qui ont été produites par ces armes.

"La cavalcade, suivie de son arrière-garde de sbires à pied, a parcouru plus de 1,000 mètres, elle est revenue au palais de la police (Monte-Citorio) par Ripetta. Je renonce à rapporter tout ce qui n'est que trop attesté de ses violences contre une foule désarmée en habits de fête. Quel est le motif de ce coup d'autorité? je l'ignore; mais il y a, assure-t-on, près de 200 blessés ou contusionnés; un annonçait ce matin la mort de quelques-uns. Ce qui ne peut être contesté, c'est que deux de nos officiers ont été blessés. Ils se promenaient paisiblement, dit-on. L'un d'eux, M. Michel, lieutenant au 40e, a eu les chairs du bras coupées jusqu'à l'os; l'autre, M. Morland, officier d'état major, attaché au 25e de ligne, a reçu un coup de pointe par derrière. Ces blessures n'inspirent, grâce à Dieu, aucune crainte sérieuse.

"S. S. tiendra un consistoire le 23 mars."

On lit dans le *Siècle*:

"On ne sait encore exactement comment seront partagés les territoires annexés. Suivant les journaux du Midi ils seront en partie enclavés dans les départements français actuels. Marseille deviendrait le chef lieu d'un département de la Méditerranée, et Toulon en ferait partie. La ville phocéenne serait dotée d'une cour impériale, d'un archevêché et d'un grand commandement militaire, qui comprendrait le Gard, Vaucluse, les Basses-Alpes, les Bouches-du-Rhône, le Var et la Méditerranée.

"Aix deviendrait le chef lieu des Bouches-du-Rhône.

"Nice serait rattaché au département du Var, peut-être à titre de chef-lieu. Chambéry serait celui du département des Alpes."

Les paragraphes qui suivent sont extraits d'une correspondance parisienne, datée du 20 mars:

L'anniversaire du 20 mars a été célébré, à Paris, avec une certaine pompe dans une réunion assez nombreuse de médaillés de Sainte-Hélène. [illegible]

[illegible]

—Le *Siècle* annonce que M. Martin Bernard, ancien représentant du peuple aux Assemblées Constituante et Législative, condamné de la haute Cour de Versailles pour la journée du 13 juin 1849, vient de rentrer en France.

—On lit dans l'*Avenir*, de Nice, du 22 mars: [illegible]

—On vient, dit le *Phare de la Loire* du 23 mars, de saisir à Saint Brieuc, chez M. Prud'homme, imprimeur, une brochure ayant trait à la question romaine, de M. l'abbé Le Meur, vicaire de Plouguiel, près Tréguier.

La brochure de M. Le Meur était écrite en Breton.

—On lit dans le *Courrier de la Moselle* du 22:

"Une affaire s'instruit en ce moment, au parquet de Metz, contre des frères de la Doctrine chrétienne des écoles de notre ville. On leur reprocherait d'avoir tenu en classe, à leurs élèves, des propos politiques répréhensibles.—Avant hier, un certain nombre d'enfants de troupe, qui fréquentent les écoles chrétiennes ont dû être interrogés par M. le juge d'instruction."

UNE ÉCLIPSE DE SOLEIL.—L'éclipse de soleil le 18 juillet prochain, permettra de déterminer la longitude de la côte de l'Amérique du Nord, et ce sera une occasion qui ne se représentera pas avant de longues années. La détermination de la longitude au moyen de l'observation de l'éclipse ne se fera en exactitude qu'au moyen fourni par le télégraphe, et dont on espérait un si beau résultat dans le cas où le câble sous marin eût fonctionné. La marche de l'éclipse total sera vers l'est en partant de l'embouchure de la rivière Columbia, à travers la baie d'Hudson, quittant ce continent au cap Chidley, extrémité nord-est du Labrador. La ligne suivie par l'éclipse traverse alors l'Atlantique, l'Espagne et l'Algérie et, passant au Sud de Tripoli, quitte la terre à Massowa sur la mer noire.

L'astronome royal d'Angleterre, l'astronome bavarois, et plusieurs corps d'observateurs français surveilleront l'éclipse en Espagne et en Algérie. Près de cent observateurs seront stationnés dans ces pays sur la route de l'éclipse. Le surintendant de l'inspection des côtes aux Etats-Unis fera faire des observations sur la côte de l'Orégon. Sans autorisation spéciale il n'a pas le droit d'envoyer une expédition au cap Chidley. Le Congrès n'a la faculté de lui accorder cette autorisation. Mais l'institut Smithsonien a offert de pourvoir à l'équipement d'un corps d'observateurs et à contribuer en outre pour $500. Si les Compagnies d'assurances maritimes et la Chambre de Commerce de New-York voulaient fournir la somme additionnelle de $2000 qui est nécessaire, on fréter un petit bâtiment pour transporter l'expédition sur la côte du Labrador, cette dépense serait dix fois compensée par l'accroissement de sécurité qu'une détermination plus exacte de la longitude de notre côte offrirait aux milliers de navires qui s'en approchent. Un particulier a déjà envoyé $250 à M. G. W. Blunt pour l'expédition.

(*N. Y. Tribune.*)

Marié, le 17 courant, à Donaldsonville, par le Révérend Bongrioli, Mlle NATHALIE LAMON, de la Nouvelle-Orléans, à M. JEAN GÉZE, de Donaldsonville.

Le temps change souvent ici dans les vingt-quatre heures, et ces variations de notre climat sont aussi fatales que fréquentes. [illegible] Cherry Expectorant de Woodman [illegible]

Le Cherry Expectorant se vend partout. 10 av—6f

FORTIFIEZ LE CORPS.—La vigueur est un âge principal élément de santé. [illegible] CELEBRE AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER. [illegible]

A vendre par tous les droguistes. 18avril—6

Le navire norvégien ARENDAL, capitaine Paulsen, venant de Marseille, est en déchargement dans le Second District. [illegible] C. CAVAROC & CO, 116, rue Royale

LAFFITTE & DEFFARGE,

133 rue Royale.

MONSIEUR le Directeur de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne, par une lettre du 5 mars 1860, autorise MM. LAFFITTE & DEFFARGE à annoncer qu'ils sont nommés SEULS AGENTS à la Nouvelle-Orléans, de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne et tiennent à la disposition des gourmets.

Côtes de Nuits.

VINS DE	PROPRIÉTAIRES
Romanée Conti,	MM. Duvard;
Clos Vougeot,	do
Chambertin,	do
do	Marion;
do	Mongin;
do	Thiébaud;
Musigny,	Comte de Vogué;
do	Piffond;
do	Leroy;
Bonnes Mares.	Comte de Vogué;
Echezeau,	Piffond;
Chambolle,	Leroy;
do	Comte de Vogué;
Corton,	Piffond;
do	Comte de Grancey;
do	Comte de Clermont

Côtes de Beaune.

VINS DE	PROPRIÉTAIRES
Volnay Santenot,	Les hospices de Beaune;
Volnay,	do
Pommard,	do
Beaune 1re ordre,	do
Beaune 2me ordre,	do
Aloxe,	do
Savigny,	do
Clos de Margent,	Marquis de Chastenay;
Clos de Macon,	M. le comte de Montaigu

Vins blancs.

VINS DE	PROPRIÉTAIRES
Mont Rachet,	M. le marquis de la Guiche;
Meursault 1er ordre,	Les hospices de Beaune;
Meursault 2me ordre,	do
Chablis,	do
Grèves de Beaune,	M. Maury Mange

Demande d'employé.

ON aurait besoin d'un homme de peine, parlant anglais et français, à la Pharmacie encoignure Poydras et Dryades. 18avril—3f

Demande de Palfrenier, &c.

ON aurait à prendre à loyer un nègre pour soigner des chevaux et conduire. S'adresser au No 136, rue de la Commune. 18avril—3f

Aux parents et aux négociants.

CEUX qui voudraient que leurs enfants [illegible] RUFUS DOLBEAR, président

OCCASION.

Passage à bord de l'Arago.

A CÉDER, une bonne passe à bord de L'ARAGO steamer partant de New-York pour le Havre, le 28 courant. S'adresser au bureau de l'Abeille. 18av—2

Succession de John McDonogh

[illegible]

WM. S. PETERKIN, Agent de Baltimore [illegible]

SUIVANT acte passé devant MM. [illegible] SATTIN & MURET.

Deux Esclaves de ménage.

A VENDRE [illegible]

A Louer.

L'E second étage de la grande maison [illegible] P. CUSACHS, Fertz & Cie.

A Louer

POUR la saison ou à l'année [illegible] L. E. PUECH. 18 av—12f. Rue de la Commune, 121 ou Royale 161

AVIS.

JE préviens le public que ma femme MINA ARENS [illegible] ANTONIO DERMINI

AVIS

LE Dr FÉLIX FORMENTO, fils [illegible] MARDI et le SAMEDI [illegible]

A LOUER.

Une belle chambre située dans la rue Royale [illegible]

A louer ou à vendre,

[illegible] AR. MILTENBERGER. 17 avril—1m.2pe 28, rue Toulouse.

Chasseurs à pied de la Louisiane.

3me Compagnie.

ATTENTION!

UNE messe aura lieu dimanche prochain 22 du courant, pour la bénédiction du drapeau de notre compagnie. La cérémonie aura lieu à la cathédrale St-Louis.

Réunion à 8 heures à la caserne. Grande tenue. Soyez tous ponctuels.

Par ordre du Capitaine,

J. A. CARABAVANT, Sergent Major.

Nouvelle-Orléans, 17 avril 1860.

P. S.—Une quête sera faite au profit de l'asile des dames de la Providence, par notre compagnie. 17av—5f

VINAIGRE à l'Estragon—25 caisses en débarquement du navire Falmouth, de Bordeaux, et en magasin, à vendre par PREAU & COUTURIE, 17av 31 et 33, rue Gravier

LIQUEURS du Pays—150 barils whisky rectifié de J. Fulmer, [illegible] P. LAMBERT, 17 avril No 82, ancien 82, rue des Magasins.

POMMES de terre—200 barils Peach Blows de choix du Nord, en débarquement du navire Hannah Crocker.

Fèves—50 barils fèves de choix pour la marine, en débarquement du bateau à vapeur Emerald.

Pois concassés—200 barils, demi et quarts de barils en magasin.

Fromage ferme d'ananas—Quelques caisses en magasin.

Beurre—100 frequins Goshen de choix, en magasin.

Cow Peas—100 sacs Cow Peas Clay de choix de la Caroline du Sud.

Fèves—75 barils fèves du Nord, qualité de choix, pour la marine, en débarquement du navire Hannah Crocker. Et à vendre par CUCULLU & JULIAN, 17av No 30, ancien No 14, rue Poydras

MAIS—300 sacs maïs jaune de fantaisie, en magasin et à vendre en lots, au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES & CO, 25mars No 11, Front-Levée, près Bienville

MAIS—1,500 sacs maïs blanc prime, en magasin et à vendre en lots, au gré des acheteurs, par F. A. GONZALES & CO. No 11, Front-Levée, entre Douane et Bienville

DEMANDE DE PLACE.

UN jeune Français, connaissant parfaitement le service de table, désire se placer, comme domestique, soit pour voyager, pour la campagne ou la ville. S'adresser au bureau de l'Abeille, initiales B. G. 14av—6f

ON demande une bonne d'enfant, de couleur, libre ou esclave, accompagnée des meilleures recommandations. S'adresser au No. 30, rue du Camp. 14av—6f

QUININE—3000 onces, à vendre par E. J. HART & CO, 18 avril 73 rue Tchoupitoulas.

AMER de Hostetter—300 caisses, à vendre par E. J. HART & CO, 16 avril Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

CHOCOLAT Menier—20 caisses reçues directement de Paris, à vendre par E. J. HART & CO, 16 avril Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

PLOMB—[illegible] E. J. HART & CO, 16 avril Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

CHANDELLES—300 caisses chandelles de blanc de baleine à vendre par E. J. HART & CO, 16 avril 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

COLLE de poissons de Cooper—50 caisses, à vendre par E. J. HART & CO, 16 avril Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

BOUTEILLES Bordelaises—En magasin—110 paniers de 130 bouteilles Ch. 50 do do de 200 do Ch. A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 16 avril No 10, 12 & 14, rue St-Louis.

JAMES H. PUTNAM

Autrefois de la maison HALL, ROSS & PUTNAM.

Facteur de Coton et de Sucre,

EXPÉDITEUR ET NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE.

Coiffures, Coiffures.

REÇU par la voie du Nord—Un assortiment de coiffures, haute nouveauté. En vente chez LION & PINSARD, 12 avril 54 et 56, anciens 66 et 68, rue Royale

Décédée hier soir, à 4 heures de l'après midi, à l'âge de 36 ans, MARIE LOUISE PAULINE LESSEPS, épouse d'Edmond Ranson. Les amis et connaissances des familles Lesseps, Ranson et Gaillot sont priés d'assister, sans autre invitation, à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui 19 avril, à 5 heures P. M. Son corps est exposé à sa dernière demeure, rue Bourbon, entre St-Pierre et Toulouse, No 139.

Décédée hier à midi, Mme JEANNE PHILIPPE LAPON, à l'âge de 70 ans, (née à Toulouse, France,) et résidente de cette ville durant 52 ans. Ses amis et connaissances sont invités d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à dix heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Philippa, entre les rues Gravier et Commune.

De la part de ses amis.

PORC—200 barils mess, prime et rump, à vendre par G. PASCAL, 6mars—6f Nos 57 et 58, Vieille-Levée

ATTENTION!

MM. C. E. Girardey & Co vendent, aujourd'hui, au City Hotel, pour le compte de la succession de feu Henry Parish Conrey, douze lots de terre situés dans le voisinage du nouveau Canal et sur la ligne du chemin de fer de Jackson. On peut se procurer des plans lithographiés au bureau des encanteurs.

VENTE A TERME.

Bottes, souliers, brodequins, linge fait et chapeaux. —L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de bottes, souliers, brodequins, linge fait et chapeaux, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, aux salles d'encan de F. Roger & Co., Nos 45 & 47, rue de la Vieille Levée.—Conditions, au-dessus de $200, 90 jours de crédit.

R. B. Sykes, encanteur, vend, ce matin, à 12 heures à son magasin, No 43, rue des Magasins—130 colis de marchandises sèches avariées sur le bateau à vapeur Arkansas Traveller.

Bureau de la Compagnie de steamship du Sud.

Nlle-Orléans, 16 avril 1860.

AUJOURD'HUI, à une assemblée des Directeurs, il a été déclaré un dividende de dix pour cent payable sur demande. JNO. B. RENO, 16av—1f Secrétaire

BAREGE ANGLAIS!

A

Grand Sacrifice!

Pour clore une consignation.

7,500 yardes barège anglais riche, valant 60 cents, à vendre à 25 cents la yarde

CHEZ

MACOU FRERES & CO,

Encoignure Poydras et Baronne.

19 avril

GRANDE ROUTE DU NORD

POUR

NEW-YORK, PHILADELPHIE, BOSTON et BALTIMORE.

En premier.

Le chemin populaire, confortable et bon marché, via Savannah (Georgie).

Les voyageurs économiseront, sur le ticket et les dépenses courantes, au moins VINGT PIASTRES.

Tickets pour toute la route, y compris les repas et la chambre, pour toute la distance (excepté de Montgomery à Savannah), prix: $39 25. S'adresser à J. W. GREGORY, Agent général pour les tickets et le fret, 19 avril 1m Bureau du City Hotel, Nlle-Orléans

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Vor. Hébert & Cie.,

149, rue de Chartres

REÇU par le Star of the West, une facture importante de livres de sciences, religion et de littérature.

PRINCIPAUX OUVRAGES.

Médecine et sciences diverses.

[illegible]

RELIGION.

[illegible]

LITTÉRATURE ET DIVERS

[illegible]

BROCHÉS.

[illegible]

PAULIN DUREL,

Marchand d'articles de Bureaux, Imprimeur et Relieur,

37...... RUE DE CHARTRES..... 37

[illegible] PAULIN DUREL, 19 avril 37, rue de Chartres

CIGARES de la Havane—[illegible] J. F. VALLS, 31, Tchoupitoulas.

CHARETTES—[illegible] J. F. VALLS, 31, Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Arendal, arrivé de Marseille: [illegible] HENRY VALETON & Co, 17avril 27, 29 et 31 rue Bienville

PATES [illegible] HENRY VALETON & Co, 16 avril 27, 29 et 31, Bienville

PRUNES [illegible] HENRY VALETON & Co, 16 avril 27, 29 et 31 Bienville

VINS—500 barriques bon ordinaire [illegible] W. F. VREDENBURGH & CO, 16 av No 30, rue de la Vieille-Levée

MOUTARDE—100 caisses moutarde française [illegible] W. F. VREDENBURGH & Co, 16 av No 30 rue de la Vieille Levée

INDIGO—25 suroons de Caracas [illegible] W. F. VREDENBURGH & Co, 16 av No 30, rue de la Vieille Levée

MUSCADES—[illegible] W. F. VREDENBURGH & Co, 16 av No 30, rue de la Vieille Levée

BI-CARBONATE DE SOUDE—500 barillets en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 16 av No 30, rue de la Vieille Levée

QUININE—1,800 onces, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co, 16 av No 30, rue de la Vieille Levée

RHUM—[illegible] W. F. VREDENBURGH & CO, 16 av No 30, rue de la Vieille-Levée

L'INTERMÉDIAIRE,

Bureau de Placement, 21 rue Jefferson

Des Commis, Employés et Ouvriers des deux sexes,

LOCATION de maison, fonds de commerce et biens de toute nature. Par J. MAURICE, agent d'affaires, 21, rue Jefferson, précédemment rue Toulouse 71. 15avril—1m

Véritables cigares de la Havane

1,100,000 CIGARES de la Havane, en magasin, comprenant un assortiment choisi de regalia britannica [illegible] CABALLERO & BASUALDO, No 46, Vieille-Levée, Entre Douane et Bienville.

Amandes nouvelles de Tarragone, à coque tendre.

200 SACS, en magasin et à vendre par FATJO & BRUNASO, 6avril—3m Nos 284 et 286, Vieille-Levée

MAISON TIBLIER,

Encoignure Dumaine et Chartres.

LE soussigné informe les dames et le public en général qu'il vient de recevoir, et qu'il a acheté aux dernières ventes d'encan un grand assortiment de marchandises qu'il vendra à des prix extrêmement réduits. Parmi son assortiment, il appelle une attention toute particulière sur les articles suivants:

Barèges anglais, 15 cts la yarde,
Barèges anglais double largeur, 25 cts;
Guinghams ariselles, 25 cts;
Soieries de printemps, 40 cts;
Popelines, 50 cts;
Organdis bon teint, 15 cts;
Calicots, 25 cts;
Jaconats bon teint, 12½ cts
Damas pour rideaux, 75 cts;
Mousselines damassées et à carreaux;
Toile crue;
Toiles du Nord, grandiose nouveau genre;
Dentelles valenciennes;
Mouchoirs de batiste;
Robes organdi à volants et double jupe;
Toiles d'Irlande des meilleures fabriques et garanties sous tous les rapports.

Ainsi qu'un assortiment général de marchandises à l'usage des familles, également à très bas prix.

On trouvera le même assortiment au magasin du soussigné. B. TIBLIER, 27 fév—7m Encoignure Douane et Bourbon

MAGNOLIA whiskey—50 barriques Magnolia whiskey de S. N. Pike, en débarquement, à vendre par BERNARD TURPIN, 12 avril—6f 55, rue Vieille Levée.

Peignes Peignes.

REÇU par la voie du Nord—1 douzaine de peignes à chignon, ivoire; 6 douzaines de peignes à chignon, écaille; Peignes à boules, forme nouvelle. En vente chez LION & PINSARD, avril 54 et 56, anciens 66 et 68, rue Royale

A LOUER.

La jolie maison haute, en briques, rue St-Louis No 212, entre Tremé et Marais. S'adresser à J. F. CLAY, 10 avril 52, rue Royale

APPARTEMENT A LOUER.

A louer tout le 1er étage de la maison située ENCOIGNURE REMPARTS & ST-LOUIS, au-dessus de la pharmacie, comprenant un bel appartement complet, vérandah, chambres à domestiques &c. S'adresser sur les lieux. 9 avril—4f

EN magasin et à vendre par le soussigné—100 caisses Vermouth Noilly Pratt & Co; [illegible] E. LAMBERT, No 52 ancien 62, 2av Rue des Magasins

TABAC—375 balles tabac de la Havane et du Mexique, pour cigares et tripes, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 16, rue de la Douane, 16 avril entre Chartres et Vieille Levée

CIGARES de la Havane—[illegible] E. TROISGROS, 16, rue de la Douane, 16 av entre Chartres et Vieille Levée

CONFITURES de la Havane—[illegible] E. TROISGROS, 16, rue de la Douane, 16 av entre Chartres et Vieille Levée

RHUM de la Jamaïque, [illegible] E. TROISGROS, 16, rue de la Douane, 16av entre Chartres et Vieille Levée

E. GUITTARD,

ENCOIGNURE ROYALE ET Ste ANNE.

RICHES NOUVEAUTÉS,

A UN BON MARCHÉ INCOMPARABLE.

Jaconas Perse, Organdis haute nouveauté, Batistes imprimées, très-fines,

ET

Tout son stock très varié et complet de Soieries, Toiles à chemises et à draps—Linge damassé, Perse pour rideaux, Rideaux brodés, Pointes en dentelle, &c. &c. Le tout provenant d'encans, et pour en faciliter l'écoulement rapide, sera vendu presque à MOITIÉ DE SA VALEUR RÉELLE.

16avril—

DÉBALLAGE

DE

LIVRES NOUVEAUX.

Le "Nicaragua" par le général Walker.

Ouvrages d'Architectures!

—A VENDRE PAR—

THOS. L. WHITE,

Libraire et marchand de fournitures de bureau,

RUE DU CANAL, No 105

SAY AND SEAL, par l'auteur de "Wide, Wide World."

JULIAN HOME—Histoire de collège

SOUTHERN WEALTH AND NORTHERN PROFITS—Démontrant la nécessité de l'Union à la prospérité et au bonheur futur de la République, par Thomas Prentice Kettell, ci-devant éditeur du Democratic Review

THE SHOTGUN AND SPORTING RIFLE, par Stonehenge.

Ouvrages d'Architecture.

SLOAN'S CITY AND SUBURBAN ARCHITECTURE—Folio. Vient tiré en gravures

THE PRATICAL DRAFTSMAN [illegible]

SLOAN'S CONSTRUCTIVE ARCHITECTURE—avec exemplaires de choix des cinq ordres, et de nombreuses illustrations

STUART'S NAVAL DRY DOCKS OF THE UNITED STATES—avec vingt quatre gravures sur acier

A vendre par

THOMAS L. WHITE,

16avril No 105 rue du Canal

HAMACS! HAMACS!

164 douzaines hamacs tous et ordinaires à vendre par EDWARD J. NATTES, 16avril—8f No 38, Vieille-Levée.

Propriété à Jefferson City

A VENDRE, à l'amiable, deux terrains adjacents, avec chacun une maison, convenable pour deux familles. Le tout en bon ordre. S'adresser sur les lieux—Encoignure NAPOLEON AVENUE et LIVE OAK, à JOHN BOURDET. 16 av—1m

Table de Billard

A VENDRE au coin des rues Conti et Rampart. 17 avril—6f

UNE dame française, pouvant donner les meilleures recommandations, désire trouver à s'employer comme dame de compagnie [illegible] No 202, rue du Camp. 16 avril—6f

Nouvel approvisionnement.

EN débarquement des navires Indiana, Leipsic et Chief Tollent.

150 barils gros MAQUEREAUX No 1,
200½ do do do No 1,
50 do do do No 3,
20½ do do do do
[illegible]
A vendre par PINCKARD, STEELE & Co, Encoignure Gravier et Tchoupitoulas

10 PIASTRES DE RECOMPENSE.

[illegible]

COGNAC Otard, Dupuy & Co—100 colis en depot [illegible] S. D. GRATIAA & Co., 16avril No 39 rue Douane

COGNAC Pinet Castillon & Co—40 colis [illegible] S. D. GRATIAA & Co, 16avril No 39 rue Douane

UNION proprietors [illegible] S. D. GRATIAA & Co, 16avril No 39 rue Douane

COGNAC Robin & Co—[illegible] S. D. GRATIAA & Co, 16avril No 39, rue Douane.

Tapis, toile cirée, nattes, reçus dernièrement.

600 ROULEAUX nattes blanches à carreaux et de fantaisie.

TOILE CIRÉE, de 2 à 8 pieds de large, de toutes les qualités et de tous les prix.

Tapis médaillon, velours, Wilton, Bruxelles 3 plis, ingrain, &c., &c.

Stores, couvertures de tables et de pianos, drapeaux de table, paillassons, devant de cheminée, &c.

Le tout est offert AUX PLUS BAS PRIX DE MARCHÉ, par A. BROUSSEAU & Co. 16 av—6f No 19, rue de Chartres.

Bureau de la Presse à coton de la Levée.

UN dividende ayant été déclaré par les Directeurs de la Compagnie de la Presse à coton de la Levée, les actionnaires sont invités à se présenter au bureau de la Compagnie pour recevoir ce dividende. 16 av—6 J. V. CHAFFEY, secrétaire

Glaces, Tableaux, Gravures, &c.

J'INFORME ma clientèle et le public en général, que je viens de recevoir par les derniers arrivages de France, une grande quantité de glaces [illegible]

Un magnifique assortiment de cadres, de portraits riches et autres de toutes grandeurs.

Pour photographie, embrotypes, &c

Les personnes qui désirent voir les plus grandes et les plus riches glaces qui aient été faites à la Nlle-Orléans, sont invitées à venir vérifier le fait. Elles ont 15 pieds de hauteur sur une largeur proportionnée et sont, sans contredit, ce qui a été fait de plus magnifique. Les autres sont exposées chez le soussigné. G. DUPUY, 25mars 61, rue Royale, près Conti

GRAND CHEMIN DE FER

De la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord:

NOUVEL ARRANGEMENT,

TEMPS CHANGÉ & PRIX RÉDUITS

Arrivée à la GRANDE JONCTION en 24 h
Arrivée à CAIRO en 34 heures.

Le chemin de fer Central du Mississippi est terminé!

Et la Compagnie a le plaisir d'annoncer qu'on peut se rendre en moins de temps et à meilleur marché

Au Nord, à l'Est et à l'Ouest!

Les convois journaliers partent du dépôt du grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord, à l'encoignure des rues Calliope et Magnolia, comme suit:

Convoi de la Malle,....... à 7,30 A. M.
Convoi exprès.............. à 5 P. M.

Et se relient, à Canton, avec les convois du chemin de fer Mississippi Central.

PRIX pour les endroits suivants:

NEW-YORK, avec le choix de 14 Routes		$48 00
PHILADELPHIE	6 Routes	45 50
BALTIMORE,	4 Routes	45 50
WASHINGTON,	4 Routes	42 50
LOUISVILLE,	5 Routes	29 00
Cincinnati		30 00
Chicago		36 00
Cleveland		37 50
Détroit		37 50
Buffalo		42 00
Niagara Falls		42 00
Cairo		25 00
Indianapolis		32 50
Dayton		31 75
Toledo		37 40
Dunkirk		40 50
Albany		44 00
Boston		51 00
Montréal		50 00
Quebec		56 00
Columbus		33 25
Pittsburg		38 50
Vicksburg		9 25
Grand Junction		15 00
Memphis		18 00
Jackson, Tenn		16 75
Huntsville, Ala		21 75
Decatur		21 50
Chattanooga		27 50
Knoxville		24 00
Nashville		25 00
Lynchburg		38 00
Bristol		34 00
Petersburg		40 00
Norfolk		42 00
Richmond		40 50
Atlanta		26 00
Augusta		32 75
Macon		29 00
Charleston		35 75
Columbia		35 75
Savannah		35 00
Yazoo City		12 00

Et à tous les autres points importants.

Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau général des tickets, No 46, rue St-Charles, H. P. WHEELER, Agent.

Les personnes qui demeurent en ville et ont des résidences ou des établissements sur le chemin, peuvent se procurer des billets, par paquets de 26, au bureau, rue St Charles.

C. P. OAKLEY, Agent général des tickets.

BENTLEY D. HASELL, Ingénieur en chef et Surintendant général. 1er nov

GENIÈVRE de Hollande; 15 pipes de la marque Steam Boat, en débarquement du navire Baden, arrivé du Havre, à vendre par PREAU & COUTURIE, 8mars 31 et 33, rue Gravier.

Une ère nouvelle

DANS LA PHOTOGRAPHIE.

Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.
Une ère nouvelle dans la photographie.

LE HALLOTYPE PERFECTIONNÉ.

J. H. HALL

ET

ANDERSON & BLESSING,

No 61, rue du Camp,

Appellent respectueusement l'attention du public sur un nouveau genre de portraits présentés aujourd'hui pour la première fois.

M. HALL, l'inventeur, a pris une patente. Après des années d'expériences, il est arrivé à une perfection telle que les artistes, les connaisseurs et les photographes déclarent que le

HALLOTYPE PERFECTIONNÉ

est sans contredit supérieur à toutes les autres photographies.

Le Hallotype perfectionné (Improved Hallotype).—[illegible]

J. H. HALL ET ANDERSON & BLESSING, rue du Camp No 61 [illegible]

Une ère nouvelle dans la photographie
Une ère nouvelle dans la photographie
Une ère nouvelle dans la photographie
Une ère nouvelle dans la photographie
Une ère nouvelle dans la photographie
Une ère nouvelle dans la photographie
Une ère nouvelle dans la photographie

P. Laplace & R. Tudury

Successeurs de Grau & Lade

Confiserie et distillerie,

Vente en gros et en détail, à l'angle des rues Esplanade et Vieille Levée, Nouvelle Orléans

[illegible]

M. A. CALONGNE,

ENCOIGNURE des rues Royale et Dumaine [illegible]

COFFRES-FORTS DE LILLIE,

à l'épreuve du feu et des voleurs,

LE SEUL COFFRE FORT qui puisse résister au feu et déjouer les voleurs.

Les assortiments sont actuellement en magasin, au grand assortiment de ces coffres forts. FAIRBANKS & Co, agents, 16avril No 93, rue du Camp

PRINCIPAL ENTREPOT

de Balances de

Fairbanks,

et dépôts des

COFFRES FORTS DE LILLIE,

à l'épreuve du feu et des voleurs

FAIRBANKS & Co,

16avril No 93, rue du Camp

BITTERS DES ARABES.

DEPUIS l'apparition de cette incomparable liqueur [illegible] HYDE & GOODRICH, Encoignure des rues Canal et Royale

Jardin Bellanger,

Rue Royale vis-à-vis la rue d'Orléans

[illegible]

BUREAU DU TRÉSORIER.

HOTEL DE VILLE

Nouvelle-Orléans, [illegible]

AU PUBLIC—Avis est donné que [illegible] ADAM GIFFEN, Trésorier.

AVIS, AVIS, AVIS.

D. LOPEZ,

CHOCOLATIER ET CONFISEUR,

(GROS ET DÉTAIL.)

85, rue de Chartres, ancien No 93.

INFORME respectueusement [illegible]

A. SAULET,

Rue de Chartres, No 36.

INVITE ses amis et le public [illegible]

GRANDE OCCASION.

Bijouterie au prix contant.

M. E. GUERIN, 119 rue du Canal [illegible]

RESTAURANT DES AMIS,

Rue St-Philippe 27, entre Chartres et Levée

TENU PAR

FORGET PHILIPPE,

LE propriétaire du RESTAURANT DES AMIS [illegible]

Formation de Société.

A DATER de ce jour, M. Jones Beausoleil devient associé de ma maison. [illegible] HENRY VALETON

EN débarquement du navire Falmouth, de Bordeaux [illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 rue Bienville

Maison à Mandeville à vendre.

A VENDRE pour cause de départ—Une jolie propriété [illegible]

Bateau mauresque en fer, à louer.

LES magasins de la bateau mauresque en fer [illegible] J. C. HARELLI, No 61, rue de la Commune. C. T. NASH, No 25, rue Carondelet.

LES soussignés ont formé, à partir de ce jour, une société sous la raison commerciale de TAMBOURY, OLIVARI & Co, pour la commission en général et l'importation des VINS, COGNAC, LIQUEURS, &c., au No. 27, rue Royale, entre St-Louis et Conti. Nlle-Orléans, ce 15 mars 1860. A. TAMBOURY, T. OLIVARI, E. DEFFEZ

15 mars—1m

Demande de Cuisinière.

ON demande une bonne cuisinière qui sache bien faire la cuisine française, pour louer ou à vendre. S'adresser rue de Chartres No. [illegible]

Aux Dames de la Nouvelle-Orléans.

L. BOURBON,

(Autrefois propriétaire du RESTAURANT BOURBON au lac,)

INFORME respectueusement les dames de la ville et de la campagne qu'il a acheté le magasin de pâtisserie confiserie appartenant dernièrement à VINCENT, rue du Canal, et qu'il exploitera à l'avenir cette branche d'affaires.

Lunches, glaces, fruits et pâtisserie servis sur commande à toute heure et avec un goût exquis.

SANGSUES! SANGSUES!

MME. veuve PROVOST, a un grand dépôt, entre rue Bourbon, 172, entre Toulouse et St-Pierre [illegible]

A. TAMBOURY, T. OLIVARI, E. DEFFEZ

TAMBOURY, OLIVARI & CO,

Marchands commissionnaires en général,

—IMPORTATEURS DE—

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c

Dépôt du Château de Portets, Laffite, Margaux, d'Arche, Guiraud, &c.

No 27, rue Royale,

Entre Conti et St Louis

NOUVELLE-ORLEANS

15 mars

SEULE AGENCE

E. M. ELAM,

(Ci-devant de Natchez, Mississippi.)

S'EST établi au No 36 rue Baronne, et au No 176, rue Gravier, Nlle-Orléans, [illegible] ESCLAVES en vente. Il offre de beaux ESCLAVES en vente. [illegible]

VIN rouge—300 barriques, en débarquement et en magasin, à vendre par P. FLASSAN, 16fev 37, Vieille-Levée

CHAMPAGNE CHAS. FARRE. REIMS.

M. A. MACHIEZ, représentant de la Maison, est prêt à recevoir tous les ordres,

Au No 39, rue de la Douane.

Magnétisme.

MADAME ALLIARD,

SOMNAMBULE,

RUE BOURBON, 331,

Entre les rues Ursulines et Hôpital.

TRES LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, réputées incurables par la médecine ordinaire, et spécialement pour les cas désespérés de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise.

Mme Alliard a guéri un très grand nombre de maladies suivantes: Fièvres tremblantes, migraines, [illegible]

Mme Alliard se rend au domicile des malades et peut être consultée tous les jours. 6 avril

J. LASALLE,

(CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION).

Encoignure Vine et Julie,

Nouveau Bassin,

ANNONCE à ses clients et particulièrement aux entrepreneurs, charpentiers et menuisiers, qu'il a constamment en stock bien assorti de bois de cyprès de la meilleure qualité. [illegible] J. LASALLE.

MOUSSE MOUSSE

BELLE ET COMMUNE.

MATELAS DE MOUSSE en tous genre
do DE CRINS
do DE LAINE
do DE PAILLE
PLUMES DE CHOIX.

Oreillers, Traversins, Draps, Moustiquaires, etc. CAMPBELL & Co, 125, rue du Canal

VINS—Par le navire Victoria—

120 caisses St Estèphe
20 do Margaux 1857
15 do Château Lafitte do } bien supérieurs
15 do Château Latour do
15 do Château d'Yquem Haut Sauternes
5 do do do en ½ bouteilles

A vendre par DUNTZE & Co, Enc. Royale et Conti

CHAUSSURES!

Créoles, Françaises et du Nord.

BLANCAND & GUITET,

Encoignure Dumaine et Royale.

Ont en magasin le plus grand choix qu'ait jamais été offert en vente, de CHAUSSURES POUR FAMILLES. Leurs articles, tous DE PREMIÈRE QUALITÉ, [illegible]

POUR DAMES—Bottines, brodequins, souliers pantoufles de tout sortes, avec ou sans talons.

Souliers fourrés pour l'hiver, NOUVELLE COUPE, avec ou sans talons.

Souliers satin blanc et chaussures de toutes sortes pour soirées, &c.

POUR DEMOISELLES ET ENFANTS—[illegible]

POUR MESSIEURS, GARÇONS ET ENFANTS—[illegible]

AVIS AUX ARCHITECTES

CONSTRUCTEURS ET AUTRES

A VENDRE—L'élégant escalier double en chêne de Hollande, avec rampe en bronze doré &c, &c, qui occupe le fond du magasin des soussignés et livrable du 1er au 15 juin prochain. J. LEVOIS & Co., Enc. Canal & Bourbon.

FARINE—[illegible] barils de superfine et d'extra. A vendre par G. PASCAL, 6 mars—6f Nos 57 et 58, Vieille-Levée

Vente aux prix d'encan,

Tous les vendredi et samedi de chaque semaine,

CHEZ Mme COLIN,

Rue Royale, encoignure St-Philippe.

MME COLIN fait part aux dames de la Nlle-Orléans et aux dames de la campagne qui lui ont fait un si bon accueil lors de son voyage dans les paroisses, qu'à l'avenir elle vendra

Tous les vendredi et samedi,

Une quantité considérable de CHAPEAUX de tous genres et d'articles de nouveautés aux mêmes prix qu'à son dernier encan. 3av—2m.1rep

DRY GOODS,

PRIX D'ENCAN.

R. CLAGUE,

Rue Ste-Anne, 103, entre Bourbon et Dauphine

Coton blanc sans apprêt, par pièce	8 1/2 cents
Indiennes bon teint	9 et 10
Jaconas français	10
Organdis bon teint,	14
do satinés Louis XV	25
Barège anglais extra	18
Mousselines à carreaux pour robes	15
Serviettes par 81	$1 50
Malakoffs, 17 cerceaux par acier	$1 25

Jour de départ, 25 avril—POUR PORT AU PRINCE—Le beau brick MINA SCHIFFER, 1re classe et fin voilier, capt John Wilson, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira comme il est dit ci-dessus. Pour balance de fret ou passage (cette dernière) s'adresser à J. H. PHELPS & CO. No 27, rue de la Commune

M. Bouée, agent du gouvernement Haytien, est autorisé à viser les arrangements pour les passagers par le brick Mina Schiffer.

AVIS IMPORTANT.

UNE EXCELLENTE

MACHINE A COUDRE

pour $35

Tous les perfectionnements!

SI PARFAITEMENT SIMPLE

qu'un enfant peut la faire fonctionner.

Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE *LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!*

Voici ce qui la rend supérieure aux autres pour les familles et les habitations:

1—Elle est d'une exactitude et d'une force remarquables. Elle peut faire QUATRE MILLE POINTS à la minute et des POINTS PARFAITS.

2—Elle ne manque pas de faire le point et fonctionne sans bruit.

3—Elle est merveilleuse, simple et l'on apprend facilement à la faire fonctionner.

4—Il est impossible de se tromper en ajustant les aiguilles.

5—Elle coûte parfaitement et n'offre pas les difficultés qu'offrent les autres machines.

6—Enfin, et ce n'est pas ce qu'il a de moins important, le prix (trente-cinq piastres) est au-dessous de celui de toutes les autres bonnes machines qui sont à la portée de tout le monde.

On garantit que les acheteurs en seront satisfaits sous tous les rapports. [illegible]

DAVIS BROTHERS, Agents, 2 avril No 63, rue du Camp

Retour à l'ancien magasin,

ENCOIGNURE DES RUES CANAL ET ROYALE

Nouvelle-Orléans 7 avril 1860.

NOUS sommes revenus à notre ancien magasin [illegible]

AUX

MAITRESSES DE MAISON.

Nous ouvrirons LUNDI, 16 avril.

UN GRAND ASSORTIMENT

de Linons et Moustiquaires,

[illegible]

U. LAROUSSINI & Co, 16avril—6t 137 rue du Canal

AVIS AVIS

AVIS.

ROBES DE BAREGE,

LINONS IMPRIMÉS,

ROBES D'ORGANDI,

JACONATS FRANÇAIS,

U. LAROUSSINI & Cie.,

137........ rue du Canal........ 137

Nous ouvrirons LUNDI 16 AVRIL

[illegible]

U. LAROUSSINI & Cie [Bâtisse Moore]. 16 avril—6f 137 rue du Canal

JOHN TODD.

Grande vente annuelle de soieries,

A UNE

IMMENSE RÉDUCTION DE PRIX!

Comprenant

Un des assortiments les plus élégants

De Soieries de printemps et d'été de choix,

EN ROBES ET EN PIÈCES

[illegible]

Magnifique toilette à moitié prix.

JOHN TODD.

NOUVEAUX ARTICLES POUR VOYAGE

Marchandises nouvelles et de choix.

Nouveaux modèles,

PROVENANT

Toilettes de rues et de voyage.

JOHN TODD.

AVIS

COLLÈGE JEFFERSON.

LE Président du Collège Jefferson [illegible]

LE FOURNEAU *SACCHAROMETRE* à BAGASSE,

Patenté le 24 juillet 1855.—Equipage et clarification à la vapeur, patentés de 1855 et 1859.

[illegible]

FOURNEAUX PERFECTIONNÉS POUR LE CHARBON, SOUS LES BOUILLOIRES OU SOUS LES CHAUDIÈRES. [illegible]

Grand magasin de modes

DU SUD,

Aux prix de New-York.

S. G. FABIO.

Rue de Chartres, encoignure Hôpital.

ANNONCE respectueusement à sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne qu'il a reçu de New York, par les steamships Empire City, Cahawba et De Soto, directement des fabriques, un grand assortiment de chapeaux de paille de printemps et d'été, comprenant CHAPEAUX DE PAILLE AN GLAISE, BLANCHE ET GRISE. CHAPEAUX DE PAILLE D'ITALIE. CHAPEAUX DE PAILLE DE RIZ ET A JOUR CHAPEAUX EN CRIN CRÊPE ET DENTELLE.

Un grand assortiment de chapeaux en paille pour demoiselles et garçons.

[illegible]

S. G. FABIO, rue de Chartres, 12mars—7m en. rue Hôpital N. O.

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

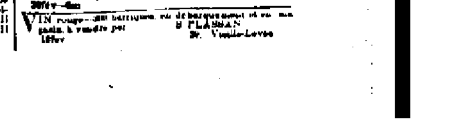

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur.

HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX

déc—1an—11

MEDICAMENTS SPECIAUX

Pharmacie française.

UN plus de tous les médicaments patentés français, on trouvera aussi toutes les spécialités contre les maladies secrètes et les maladies de la peau. [illegible]

EAU-DE-VIE—[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18 rue St Louis

AVIS

AUX MÉDECINS, PLANTEURS ET PROPRIÉTAIRES D'ESCLAVES.

L'HOPITAL DE VILLE, DU Dr C. ANFOUX, est exclusivement pour le traitement de la santé, *Rue des Champs Elysées, entre Bolidaile et Josephine*, est maintenant ouvert. 30fév—6m